



Conditions générales pour la carte de fidélité Café

Les clients privés Shell peuvent activer dans l'application Shell une carte de fidélité numérique et collecter des timbres. À l'achat d'un grand pain (min. 140 g) au choix dans les stations-service Shell avec shop participantes et en scannant le justificatif correspondant dans l'application Shell, les clients débloquent, après le quatrième timbre, un rabais unique de 50% sur une boisson chaude de leur choix et, après le septième timbre, un pain gratuit. Les coupons de réduction ne peuvent être utilisés que dans les stations-service Shell participantes (50% de rabais sur le café à faire valoir à l'achat d'une boisson chaude Shell ; pain gratuit à faire valoir à l'achat d'un pain selon l'offre du shop). Une fois que le client active le coupon de réduction numérique, ce dernier est actif pendant dix minutes puis il expire. Le coupon de réduction numérique peut être utilisé lors du passage en caisse, sur présentation pour numérisation. Le client décide à quel moment il souhaite utiliser les rabais au cours de la promotion, mais les coupons de réduction doivent être utilisés dans les trois mois (90 jours civils) suivant le téléchargement du dernier timbre. Un timbre est attribué à l'achat d'un pain d'au moins 140 g (pas de timbre pour un pain gratuit, p. ex. en lien avec un coupon pour un pain gratuit). Les coupons de réduction ne peuvent être utilisés qu'une seule fois et ne peuvent pas être combinés entre eux ou avec d'autres promotions. Non valable pour les achats de carburant exonérés d'impôt. Les timbres ne sont pas cessibles. Le paiement avec la Shell Card ou d'autres cartes d'achat d'essence et de service n'est pas possible. Le paiement avec la Shell Card Private est possible. Non convertible en espèces. La liste des stations-service Shell participantes peut être consultée sur shell.ch ou dans l'application Shell. Shell se réserve le droit de modifier en tout temps les conditions de participation.

Shell se réserve en outre le droit d'adapter, de suspendre ou de mettre fin aux cartes de fidélité. En activant la carte de fidélité, le client accepte ces conditions de participation et la déclaration de [protection des données](#). Les présentes conditions de participation sont soumises au droit suisse. Plus d'informations sur la carte de fidélité sur shell.ch/cartedefidelite

